



Assemblée générale

Distr. générale
9 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 88 de la liste préliminaire*

Développement durable et coopération économique internationale

Rapport sur l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale de la montagne, 2002

Note du Secrétaire général**

Résumé

En application de la résolution 55/189 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le rapport contient une description des progrès accomplis aux niveaux national, régional et international jusqu'au milieu de l'année 2002, l'accent étant mis sur les activités visant à faire de 2002, l'Année internationale de la montagne, le point de départ d'une action efficace à long terme. Y sont également exposées les difficultés entrevues après l'Année internationale et des propositions, qui doivent être examinées par l'Assemblée générale et qui portent sur la meilleure façon de promouvoir et de réaliser effectivement la mise en valeur durable des montagnes.

* A/57/50/Rev.1.

** Le rapport est soumis aujourd'hui seulement car il a fallu consulter d'abord les départements sur la façon de le présenter.



I. Introduction

1. À sa cinquante-septième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 53/24 dans laquelle elle proclamait l'année 2002 Année internationale de la montagne. Elle y encourageait tous les gouvernements, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à profiter de l'Année internationale de la montagne pour faire mieux percevoir l'importance de la mise en valeur durable des montagnes. Elle y demandait également aux gouvernements, aux organisations nationales et internationales, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé de verser des contributions volontaires conformément aux directives du Conseil économique et social concernant les années internationales et anniversaires, et d'apporter d'autres formes d'appui à l'Année internationale de la montagne.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale invitait l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à jouer le rôle de chef de file pour l'Année internationale de la montagne, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les autres organismes concernés des Nations Unies et organisations non gouvernementales.

3. Le présent rapport est soumis suite à la requête de l'Assemblée générale tendant à ce que le Secrétaire général lui rende compte, à sa cinquante-septième session, de l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale. Il a été élaboré par la FAO, organisme chef de file pour l'Année internationale, avec la collaboration des gouvernements, des organismes compétents des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

II. Rappel des faits

4. Depuis que le chapitre 13 d'Action 21, intitulé « Gestion des écosystèmes fragiles : mise en valeur durable des montagnes », a été adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, l'importance des populations

montagnardes et des écosystèmes de montagne est de plus en plus manifeste.

5. À l'heure actuelle, on reconnaît de plus en plus que les montagnes sont des écosystèmes fragiles, d'autant plus importants au niveau mondial qu'elles sont les réserves d'eau douce du globe, recèlent une riche diversité biologique, constituent des destinations populaires de loisirs et de tourisme et font la diversité culturelle et la richesse du patrimoine. Occupant environ un quart des terres émergées, elles pourvoient directement à la subsistance de 12 % de la population mondiale et offrent des biens et des services à plus de la moitié de l'humanité. Malheureusement, nombre des plus pauvres qui souffrent d'une précarité alimentaire vivent dans les montagnes. Par conséquent, il faut assurer l'intégrité écologique et la stabilité économique et sociale des régions montagneuses, pour le bien tant de leurs habitants, dont les intérêts et le bien-être sont en jeu, que des habitants des plaines.

6. La décision prise par l'Assemblée générale de célébrer une année internationale de la montagne offre une chance unique. En vérité, le problème est de savoir comment consolider et mettre à profit les nombreux efforts faits jusqu'à présent pour la protection et la mise en valeur durable des montagnes et, en particulier, axer la célébration de l'Année internationale sur une action susceptible, à long terme, d'améliorer les conditions de vie des populations montagnardes et de protéger les régions montagneuses fragiles. Pour que la mise en valeur des montagnes puisse se poursuivre bien au-delà de 2002, il faut s'entendre sur la création et la consolidation des capacités institutionnelles et humaines. Aussi, au lieu de se résumer à une série de manifestations et d'activités, l'Année internationale doit-elle servir de tremplin pour entreprendre et renforcer la mise en valeur et la préservation durables des montagnes.

III. Action entreprise au niveau national

A. Comités nationaux

7. S'inspirant de la résolution par laquelle l'Assemblée générale avait décidé de célébrer l'Année internationale de la montagne et suivant les principes directeurs du Conseil économique et social pour la célébration des années internationales, le Directeur

général de la FAO a encouragé les pays à réunir les parties intéressées dans des comités chargés de planifier et de mener à bien la célébration de l'Année au niveau national. Les pays ont massivement répondu à cet appel. En juin 2002, 67 comités nationaux chargés de la célébration de l'Année internationale de la montagne ont été créés ou étaient en passe de l'être. Nombre d'entre eux comptent dans leurs rangs des représentants des montagnards, des organisations locales, des organisations non gouvernementales, des institutions de la société civile, du secteur privé, des organismes des Nations Unies, des organismes nationaux et des autorités locales. Certains pays disposent, pour la première fois, dans ce nouveau dispositif national de mise en valeur des montagnes la possibilité de traiter les problèmes de la montagne dans une optique unifiée. Les comités nationaux sont encouragés à poursuivre leur activité au-delà de 2002 et d'aider à l'élaboration et à l'application de stratégies, de politiques et de lois visant à répondre aux besoins, aux priorités et aux exigences propres aux régions montagneuses de chaque pays. Nombre d'entre eux ont de ce fait besoin d'un appui important dans les domaines de la communication, du renforcement des capacités, de l'information, de la planification stratégique, de l'élaboration de politiques et de la consultation d'experts, ainsi que de ressources financières.

B. Afrique

8. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, l'Afrique compte actuellement 17 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale établis dans les pays ci-après : Bénin, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Maurice, Ouganda, République unie de Tanzanie et Sierra Leone.

9. La mise en place de réseaux de recherche et d'échange d'informations visant à appeler l'attention d'un large public en Afrique et ailleurs sur l'importance des montagnes et à leur diffuser les connaissances sur la mise en valeur durable des montagnes a beaucoup progressé. Bien qu'ils aient été mis en place avant l'Année internationale, ces réseaux ont largement bénéficié du retentissement de l'événement. Ce sont :

- Le Forum africain de la montagne, réseau panafricain d'échange de données d'information et d'expérience sur la mise en valeur durable des montagnes;
- L'Initiative sur les hauts plateaux africains, programme de recherche appliquée dont l'objet est d'aider expressément les collectivités des hauts plateaux d'Afrique orientale et centrale densément peuplés et fortement cultivés à préserver le rendement des terres;
- L'Association pour les montagnes africaines, qui met en place des forums pour la diffusion de l'information scientifique sur les montagnes et les écosystèmes des hauts plateaux africains. En août 2002, l'Association pour les montagnes africaines, avec la collaboration de l'organe chargé de l'évaluation de la diversité biologique des montagnes de la planète, organisera en République-Unie de Tanzanie la sixième Conférence internationale sur le développement durable des montagnes d'Afrique, dont l'objet sera de définir un programme d'action.

Pour lutter contre la détérioration des sols des hauts plateaux, comme il est envisagé dans les conventions adoptées après la Conférence de Rio, et pour répondre à la nécessité de préserver les sources d'eau que sont les hauts plateaux, des projets et des programmes visant la préservation et l'aménagement de massifs montagneux africains, tels que le Drakensberg, le Rwenzori et le Fouta-Djalon, ont été entrepris.

C. Asie et Pacifique

10. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, l'Asie et le Pacifique compte pour l'heure 13 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale établis dans les pays ci-après : Australie, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Indonésie, Japon, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.

11. Des progrès remarquables ont été faits dans la sensibilisation du public à la nécessité d'une mise en valeur durable des montagnes en Asie. Au nombre des dernières initiatives entreprises dans la région de l'Asie et du Pacifique, on note :

- Le Séminaire international sur la recherche sur la montagne, tenu au Népal en mars 2002;
- La Conférence internationale sur les enfants montagnards, organisée dans l'État d'Uttaranchal (Inde) en mai 2002;
- La Conférence en l'honneur des montagnardes, tenue au Bhoutan en octobre 2002;
- L'élaboration d'une charte des montagnes d'Asie centrale.

12. L'Union mondiale pour la nature (UICN) et de nombreuses autres organisations entreprennent expressément des programmes et projets pour célébrer l'Année internationale en Asie, et ajoutent un volet spécial montagne dans leurs programmes en cours. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, établi au Népal, compte plusieurs projets à son actif et accueille par ailleurs le Réseau d'action pour les montagnes dans la région Asie-Pacifique, antenne régionale du Forum de la montagne, ainsi que le secrétariat général du Forum.

D. Europe

13. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, l'Europe compte pour l'heure 16 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale établis dans les pays ci-après : Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Croatie, Espagne, France, Géorgie, Italie, Kirghizistan, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine.

14. Les pays européens se montrent très actifs dans l'application du chapitre 13 et dans la célébration de l'Année internationale de la montagne. Plusieurs manifestations mondiales d'importance se déroulent en Europe, dont la Réunion au sommet de 2002, organisée par le Comité italien pour l'Année internationale de la montagne, ainsi que le Colloque mondial sur la montagne et la Conférence sur le développement agricole et rural durable des montagnes, deux initiatives du Gouvernement suisse. En outre, de nombreuses manifestations régionales consacrées au thème de la montagne ont lieu pendant l'Année internationale. Plusieurs institutions, dont Euromontana, la Commission internationale pour la protection des Alpes et l'Observatoire européen des

forêts de montagne, appuient le développement durable des montagnes en Europe.

15. La coopération s'est intensifiée à l'instigation du Forum européen de la montagne. De nombreux autres grands réseaux et processus régionaux, qui traitent des problèmes liés à la montagne sont apparus. Ainsi, les comités et les centres de coordination des pays d'Europe et d'autres intervenants s'occupant de la question des montagnes européennes se sont réunis deux fois au Parlement européen sur l'invitation du groupe des Amis de la montagne pour échanger des données d'expérience et discuter de leur collaboration. Avec l'aide du PNUE, l'Arménie, la Géorgie et la Fédération de Russie mettent au point un instrument juridique de protection des écosystèmes des montagnes caucasiennes. Un certain nombre de requêtes et de propositions touchant la coopération et l'appui en matière d'élaboration de politiques et de programmes démontrent que la volonté d'agir pour la protection de la montagne va probablement perdurer en Europe centrale et orientale bien après l'Année internationale.

E. Amérique latine et Caraïbes

16. Le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne a été avisé de l'existence de 13 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale dans les pays d'Amérique latine ci-après : Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Haïti, Mexique, Pérou, République dominicaine et Venezuela.

17. L'action entreprise par les pays d'Amérique latine a été intense et ses répercussions se font déjà sentir sur la façon dont les problèmes liés à la montagne sont abordés dans la région et dans le monde entier. Au nombre des contributions importantes à l'Année internationale figurent la Déclaration de Cuzco de 2001 et la Déclaration de Huaras, qui a été publiée à l'issue de la deuxième Réunion internationale sur les écosystèmes de montagne, tenue à Huaras (Pérou), du 12 au 14 juin 2002. Beaucoup d'initiatives sont le fait de puissants réseaux, dont l'Association des montagnes andines, le Réseau de coopération technique pour l'aménagement des bassins versants supérieurs en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine et le Centre international de la pomme de terre. L'antenne d'Amérique latine du Forum de la montagne

a été particulièrement active dans la communication et l'échange d'informations. Le Forum a prêté une aide substantielle pour la mise en place en Amérique latine de comités nationaux pour l'Année internationale de la montagne. En septembre 2002, l'Équateur accueillera la deuxième Réunion mondiale des populations montagnardes, qui fait suite au Forum mondial de la montagne tenu à Chambéry (France) en juin 2000.

F. Moyen-Orient et Afrique du Nord

18. Les six comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale de la région sont établis au Liban, au Maroc, en République arabe syrienne, en République islamique d'Iran, en Tunisie et au Yémen.

19. La montagne occupe une grande place dans la vie sociale, économique et culturelle des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, aussi l'action en faveur de la montagne ne cesse-t-elle de prendre de l'ampleur. L'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Turquie se sont lancés dans un projet régional de formation à l'aménagement des bassins versants afin de se doter de moyens d'action dans ce domaine. Parmi les autres progrès, on note la loi sur les montagnes adoptée par le Maroc, les programmes entrepris au Maroc et en Tunisie sur la montagne et le projet national d'aménagement de bassins versants et de foresterie du Yémen.

G. Amérique du Nord

20. Le Canada et les États-Unis d'Amérique ont lancé de nombreuses initiatives pour marquer l'Année, dont plusieurs sont placées sous l'égide du Banff Centre for Mountain Culture du Canada et le Mountain Institute (TMI). Le premier organise le Sommet de 2002, sur le thème « Les paysages extrêmes : défis et célébration », au parc national de Banff du 27 au 29 octobre 2002. Le TMI a joué un rôle important dans le lancement mondial de l'Année internationale de la montagne au Siège des Nations Unies le 11 décembre 2001, en association avec le Groupe de travail sur l'Année internationale et la FAO. Le Banff Centre, le TMI et l'Association des populations autochtones mexicaines pour le développement durable ont expressément mis en place une antenne régionale du Forum de la montagne pour le Canada, les États-Unis d'Amérique

et le Mexique. L'antenne est actuellement financée par le Banff Centre.

IV. Action entreprise au niveau mondial

A. Partenariat international et Programme d'action

21. L'Année internationale de la montagne est célébrée de manière intensive dans le monde entier par des institutions et des individus très divers dans le cadre de nombreuses manifestations et d'initiatives nationales et internationales comprenant les activités suivantes, pour n'en citer que quelques-unes : conférences, réunions de populations montagnardes, festivals cinématographiques, concerts, expositions, lancements de livres, escalade et randonnées en montagne. En outre, plusieurs événements de portée mondiale offriront l'occasion d'échanger des informations sur un grand nombre de questions touchant de nombreux domaines. Ces initiatives variées conduiront à renforcer les partenariats et les projets de collaboration à long terme en vue d'atteindre les objectifs énoncés au chapitre 13 d'Action 21. Un Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses sera présenté en tant que résultat de type II au Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002. Ce partenariat, dont l'idée a été lancée par le Gouvernement suisse, la FAO et le PNUE, a pour objet d'améliorer l'application du chapitre 13. Il prend appui sur les travaux du Groupe interorganisations sur les montagnes, qui constitue le principal mécanisme institutionnel chargé de donner des conseils pour l'application du chapitre 13, ainsi que pour la planification et la célébration de l'Année. Le Groupe se compose d'organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales importantes qui jouent un rôle dans la mise en oeuvre du chapitre 13. Le Partenariat est un mécanisme qui vise à renforcer et à promouvoir la coopération entre les principaux groupes intéressés tels que les donateurs, les organismes d'exécution, les ONG, le secteur privé, les communautés montagnardes, les chercheurs, les agents de terrain ou d'autres parties prenantes. Son orientation reposera sur des objectifs clairement définis, ses activités seront fondées sur les engagements pris par

les partenaires et sa mise en oeuvre sera assurée grâce au renforcement des liens entre les institutions et à l'amélioration des systèmes de contrôle.

22. Il est prévu que le Partenariat sera renforcé à l'occasion de l'événement culminant de l'Année internationale de la montagne, à savoir le Sommet mondial sur la montagne de Bichkek, qui se tiendra du 28 octobre au 1er novembre 2002 dans la capitale kirghize. Les participants au Sommet doivent formuler une déclaration intitulée Programme d'action de Bichkek pour les montagnes, qui fera fond sur les résultats des grandes manifestations qui auront eu lieu avant et pendant l'Année internationale de la montagne et exposera les principes, recommandations et engagements sur lesquels repose le Partenariat. Le Programme d'action s'inspirera des contributions de pays et régions, de chercheurs, de femmes, d'enfants, d'organisations de populations montagnardes, d'ONG et d'organismes des Nations Unies qui ont participé aux manifestations mondiales exposées ci-après et à d'autres activités majeures qui se sont déroulées avant le lancement de l'Année internationale de la montagne, et contiendra des recommandations en vue de l'adoption de mesures concrètes aux fins du développement durable des montagnes.

B. Grands événements mondiaux

- **Symposium mondial de la montagne : développement communautaire entre subvention, subsidiarité et durabilité**

Ce symposium de quatre jours, qui s'est déroulé du 30 septembre au 4 octobre 2001 à Interlaken (Suisse), a appuyé les préparatifs de l'Année, en mettant particulièrement l'accent sur les moyens d'accroître le développement autonome des montagnes des pays industrialisés tout comme des pays en développement et des économies en transition. Cette conférence a été parrainée par l'Agence suisse de développement et de coopération et le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne.

- **Conférence internationale sur les enfants des montagnes**

Des enfants de 13 à 18 ans se sont réunis du 7 au 21 mai 2002 à Uttaranchal (Inde) dans le cadre d'une conférence organisée par le Centre de promotion de la

recherche et de communication dans les régions himalayennes afin d'examiner les besoins des enfants des montagnes, de formuler des recommandations pour le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes et d'inaugurer le Forum pour les enfants des montagnes. Ce forum virtuel est une tribune destinée à permettre aux enfants de s'exprimer et constitue une contribution positive au Mouvement mondial en faveur de l'enfance, initiative mise en exergue lors de la session spéciale des Nations Unies consacrée aux enfants qui s'est déroulée en 2002.

- **Haut Sommet 2002 : conférences internationales à proximité des plus hautes montagnes des continents**

Des populations montagnardes, des chercheurs et des représentants d'ONG, d'organismes des Nations Unies et des médias ont participé à plusieurs conférences multimédias transcontinentales qui se sont déroulées simultanément à proximité de quelques-uns des plus hauts sommets du monde en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine, du 6 au 10 mai 2002. Parrainé par le Comité national italien pour l'Année internationale de la montagne, cet événement a pris appui sur Internet et les technologies de visioconférence pour permettre la tenue d'un débat international et élaborer des recommandations en vue de l'adoption de mesures dans cinq domaines essentiels au développement des montagnes : l'eau, la culture, l'économie, le risque et les politiques.

- **Deuxième réunion internationale sur les écosystèmes de montagne, « Pérou, pays montagneux à l'horizon 2020 : eau, vie et production »**

Des populations autochtones du Pérou et de l'Équateur, ainsi que des représentants de communautés montagnardes de l'Himalaya, entre autres, se sont réunis du 12 au 14 juin 2002 à Huaraz (Pérou), dans le cadre d'une conférence organisée par le Comité national péruvien pour l'Année internationale de la montagne afin d'élaborer la Déclaration d'Huaraz sur le développement durable des écosystèmes de montagne.

- **Conférence internationale sur l'agriculture durable et le développement rural en montagne**

Tenue du 16 au 20 juin 2002 à Adelboden (Suisse), cette conférence parrainée par l'Office fédéral suisse de l'agriculture a réuni des parties prenantes du monde entier pour étudier les moyens de renforcer la coopération de manière à atteindre les objectifs énoncés dans deux chapitres d'Action 21, à savoir le chapitre 13 sur la mise en valeur durable des montagnes et le chapitre 14 sur le développement agricole et rural durable et d'apporter des contributions pour le Sommet mondial pour le développement durable. Les participants à la Conférence ont formulé la Déclaration d'Adelboden.

- **Johannesburg 2002 : Sommet mondial pour le développement durable**

À l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra du 26 août au 4 septembre 2002, les délégués examineront les progrès réalisés au cours de la décennie écoulée quant à l'application du chapitre 13 et présenteront le Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses.

- **Deuxième réunion mondiale des populations de régions montagneuses**

Des représentants de 115 pays examineront les problèmes auxquels se heurtent les communautés montagnardes du monde entier et formuleront une déclaration à l'occasion d'une conférence qui sera organisée à Quito (Équateur) du 20 au 24 septembre 2002 sous l'égide de l'Association des populations montagnardes du monde entier et du Centre de recherche équatorien sur les mouvements sociaux.

Conférence internationale visant à rendre hommage aux montagnardes

Une déclaration contenant des recommandations en vue de mieux répondre aux besoins des montagnardes et le lancement d'un nouveau programme à long terme pour ces femmes sont les deux résultats attendus de cette conférence, qui se tiendra à Thimphu (Bhoutan) du 1er au 4 octobre 2002, sous l'égide du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et du Forum de la montagne.

Sommet mondial sur la montagne de Bichkek

Le Sommet mondial sur la montagne de Bichkek, organisé par le Gouvernement kirghize, avec le

concours du PNUE, doit se dérouler du 28 octobre au 1er novembre 2002. Les participants à l'événement culminant de l'Année doivent publier le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes, qui servira de cadre pour l'action future, et consolider le Partenariat présenté au Sommet mondial pour le développement durable.

C. Communication à l'échelle mondiale

23. De nombreuses organisations, dont la FAO, le PNUD, le PNUE, l'UNESCO, l'Institut Panos, TMI, le Banff Centre for Mountain Culture, le Forum de la montagne, l'Union mondiale pour la nature, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et les Centres du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (CGRAI) mettent en oeuvre des initiatives de communication à l'échelle mondiale afin de sensibiliser le grand public aux problèmes qui touchent les montagnes et aux solutions à ces problèmes. C'est la première fois que des initiatives font naître l'intérêt du public pour les montagnes et suscitent un engagement mondial en faveur de projets et de programmes qui contribueront à apporter des changements durables dans les régions montagneuses.

24. La FAO, par l'intermédiaire de son unité de coordination de l'Année internationale de la montagne, contribue à imprimer un élan au mouvement en faveur de la protection des écosystèmes de montagne et à améliorer le bien-être des populations montagnardes en exécutant un plan de communication mondial pour l'Année, élaboré conjointement avec les membres du Groupe interorganisations sur les montagnes. Ce plan vise à faciliter le succès de l'Année internationale de la montagne en traduisant en actes les stratégies de communication, en fixant des priorités, ainsi qu'en intégrant et en coordonnant les efforts de communication d'autres instances qui célèbrent l'Année internationale de la montagne. Le plan cible principalement les populations montagnardes, les comités nationaux chargés des célébrations relatives à l'Année, les gouvernements, les donateurs, les parties prenantes, le grand public, le personnel des organismes des Nations Unies et les centaines d'autres organisations du monde entier – communautaires ou de plus grande envergure – pour lesquelles une ou plusieurs grandes questions relatives à l'Année présentent un intérêt mais qui n'ont pas encore

entrepris d'appliquer le chapitre 13. Ses objectifs sont les suivants :

a) Démontrer, à l'appui d'exemples, quelles approches participatives doivent être appliquées pour assurer une mise en valeur durable des montagnes en tenant compte des avis et des connaissances des populations autochtones des régions montagneuses pour concevoir des outils, des manifestations et des activités de communication utiles, respectueux de ces communautés et qui soient considérés sur le même plan que ceux qui sont le fruit de chercheurs, d'experts du développement, de responsables politiques, de célébrités et de dirigeants mondiaux;

b) Garantir que le public, et en particulier les communautés montagnardes, de même que tous ceux qui ont précédemment manifesté un intérêt pour le thème de l'Année internationale de la montagne, reçoivent les informations dont ils ont besoin en temps utile, afin de participer pleinement et efficacement à l'Année;

c) Sensibiliser les jeunes du monde entier – les décideurs de demain – aux messages clefs de l'Année et à la manière dont ils peuvent contribuer au développement durable des régions montagneuses;

d) Encourager et aider les communautés, les responsables politiques et les ONG des régions montagneuses, entre autres, à élaborer et à mettre en oeuvre des mesures couronnées de succès qui conduisent au développement durable des communautés montagnardes;

e) Insuffler l'espoir et l'optimisme et imprimer une dynamique en persuadant le public que le développement durable passe par des approches participatives, globales et intégrées;

f) Susciter des engagements et obtenir un soutien financier pour des travaux de recherche et l'élaboration de stratégies, programmes, politiques et lois qui permettent de protéger et de préserver les écosystèmes et les cultures des populations de montagne;

g) Ériger l'Année internationale de la montagne en tremplin en vue d'une action à long terme qui renforcera les moyens des communautés montagnardes et protégera les écosystèmes de montagne.

25. Grâce aux contributions généreuses de l'Autriche, de l'Italie et de la Suisse au fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la montagne, la FAO met actuellement en oeuvre une grande partie du plan et d'importantes réalisations ont été accomplies. Le programme de communication de la FAO pour l'Année internationale de la montagne repose sur le site Web correspondant <www.montagnes2002.org>, qui fait office d'instrument d'organisation et de coordination, de service d'information sur les activités relatives à l'Année et de mécanisme de diffusion des matériels de communication, y compris des informations de base pour les journalistes, les éducateurs, le public et tous ceux qui s'intéressent aux questions relatives à la montagne. Actuellement, le site Web reçoit quelque 500 000 visites par mois. Il constitue le principal outil de diffusion de la documentation concernant l'Année internationale de la montagne aux comités nationaux et autres instances qui exécutent leur propre programme de communication.

26. L'Unité de coordination de l'Année internationale de la montagne met actuellement en oeuvre une campagne de relations intensive avec les médias au niveau mondial, ainsi qu'un programme de sensibilisation visant à aider les ONG, la société civile et les organisations communautaires du monde entier à informer leurs membres et le grand public des questions relatives aux montagnes. Ses objectifs de sensibilisation concernent les domaines suivants : établissement de réseaux pour la protection de l'agriculture et la conservation des espèces sauvages de faune et de flore, énergie, recherche, développement, santé, pauvreté, travail, femmes, enfants, tourisme, loisirs, exploitation minière, eau, forêts, éducation, finance, et spiritualité. L'Unité appuie également la coordination, la planification et l'organisation de grandes manifestations mondiales telles que l'Année internationale de la montagne, qui a été inaugurée au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 11 décembre 2001, le Haut Sommet 2002, le Sommet mondial pour le développement durable et le Sommet mondial sur la montagne de Bichkek.

27. Les efforts de communication de l'Unité et de ses nombreux partenaires contribuent à sensibiliser davantage le grand public au développement durable des montagnes et à mobiliser un soutien accru à cette fin. Des ressources supplémentaires permettraient toutefois de faire bien davantage. C'est pourquoi l'élaboration d'un programme de communication et

d'éducation exhaustif à l'échelle mondiale qui se poursuit pendant plusieurs années après 2002 s'impose si l'on veut atteindre les objectifs énoncés au chapitre 13 et mettre en oeuvre les recommandations qui auront été formulées pendant l'Année.

D. Mise en place de réseaux et échange d'informations

28. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, de grands progrès ont été faits dans la mise en place de réseaux et l'échange d'informations, en grande partie grâce au Forum de la montagne créé en 1995. L'objectif de ce réseau électronique d'organisations et de particuliers est de promouvoir et de susciter une action mondiale en faveur d'une mise en valeur équitable et écologiquement viable de la montagne, et ce par la diffusion d'informations, l'assistance mutuelle et la sensibilisation. Le Forum, qui regroupe des ONG, des universités, des gouvernements, des organismes internationaux, des institutions du secteur privé et des particuliers du monde entier, s'est bâti sur les acquis des réseaux existants. Le nombre de ses membres s'élève au total à environ 3 500, particuliers et institutions compris, sans compter d'autres qui sont associés à l'une ou l'autre de ses antennes en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. Le Forum joue un rôle particulièrement important durant l'Année internationale, assurant la jonction entre particuliers, ONG, gouvernements et autres entités, notamment à l'échelon régional, et organisant les consultations indispensables à l'élaboration du Programme d'action de Bichkek pour les montagnes. Par ailleurs, il aide à adapter les stratégies générales aux situations propres aux différentes régions montagneuses et à faire en sorte que les informations relatives à des expériences locales soient diffusées et partagées.

29. D'autres mécanismes de mise en réseau au niveau régional jouent également un rôle important durant l'Année internationale. Ainsi, en Amérique latine, l'Association pour les montagnes andines et le Réseau latino-américain de coopération technique sur la gestion des bassins versants, aidés par la FAO, encouragent les universitaires, les enseignants, les chercheurs et les spécialistes à mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service d'une action collective. L'Association pour les montagnes africaines, en étroite

collaboration avec le Forum de la montagne et d'autres partenaires, remplit des fonctions similaires sur le continent africain, de même que le Réseau d'action pour les montagnes dans la région Asie-Pacifique.

E. Action entreprise au niveau international

30. Pour un grand nombre d'organisations internationales, les montagnes font l'objet soit d'initiatives expresses soit d'un volet dans leurs programmes de travail pour l'Année internationale et au-delà. Il s'agit, entre autres, du Réseau de développement de l'Aga Khan, de l'Association des populations montagnardes du monde entier, du Centre pour le développement et l'environnement, du Centre international de la pomme de terre, du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Office allemand de coopération technique, du Centre international pour la recherche en agroforesterie, de l'International Livestock Research Institute, de l'Union mondiale pour la nature, de l'Union internationale des instituts de recherches forestières, du Mountain Institute, de l'Union internationale des associations d'alpinisme, du PNUD, du PNUE, de l'UNESCO, de l'Université des Nations Unies, de la Direction suisse du développement et de la coopération et de la Banque mondiale.

31. Un certain nombre d'initiatives ont également été entreprises à l'échelon mondial et l'Année internationale a donné un second souffle à de nombreux projets et programmes en cours. Il s'agit notamment de l'évaluation de la diversité biologique des montagnes de la planète, de l'Initiative sur les forêts nébuleuses montagnardes tropicales, de l'Initiative pour la recherche sur la montagne et de la Global Observation Research Initiative in Alpine Environments (Initiative mondiale d'étude de l'environnement alpin). La revue *Mountain Research and Development*, publiée par le Centre pour le développement et l'environnement, est demeurée la principale publication qui donne une information complète sur les problèmes liés à la montagne. Il n'est guère possible, dans le présent rapport, d'apprécier tout ce qui a été entrepris à sa juste valeur. La portée de l'action internationale pourra être estimée avec plus de justesse dans le cadre d'un examen plus complet et plus objectif effectué une fois que l'Année internationale sera terminée.

V. Réalisations

32. Des résultats notables ont déjà été obtenus dans le cadre de l'Année internationale de la montagne. Ainsi :

a) Les représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies ont créé le Groupe de réflexion sur l'Année internationale de la montagne, chargé d'orchestrer la célébration et le suivi de l'Année. Le Groupe de réflexion compte dans ses rangs les représentants de l'Autriche, du Bhoutan, de la Bolivie, de l'Éthiopie, de la France, du Guatemala, de l'Islande, de l'Italie, de la Jamaïque, du Kirghizistan, du Lesotho, du Pérou, de la République démocratique populaire lao, de la Slovénie et de la Suisse. Il doit être l'instigateur d'un mouvement mondial pour la préservation des montagnes de la planète et la création de conditions permettant aux populations montagnardes d'atteindre leurs objectifs et de réaliser leurs aspirations;

b) Les informations sur les montagnes et les populations montagnardes sont plus abondantes et plus fiables et peuvent être obtenues plus facilement;

c) Le public a davantage pris conscience de l'importance des montagnes dans les systèmes de survie essentiels de la planète, de la fragilité des écosystèmes de montagne, des conséquences de leur détérioration et de la nécessité d'adopter des méthodes efficaces pour la mise en valeur durable des montagnes;

d) Soixante-sept comités nationaux ont été créés en tant qu'instruments devant aider les pays à élaborer des stratégies et des politiques pour la mise en valeur durable de leurs montagnes;

e) Des recherches interdisciplinaires et l'échange d'informations sur les montagnes apparaissent plus clairement comme une nécessité et un vaste programme mondial de recherche sur les montagnes, qui devrait faciliter la prise de décisions et l'élaboration de politiques, a été mis au point;

f) La nécessité de sauvegarder et d'utiliser à bon escient les connaissances traditionnelles des populations montagnardes, ainsi que de respecter les pratiques, la culture et les pouvoirs des populations autochtones est mieux comprise;

g) Les pays demandent l'élaboration de nouveaux programmes et projets de mise en valeur durable des montagnes;

h) Les bailleurs de fonds, percevant mieux l'intérêt qu'il y a à investir à long terme dans les écosystèmes et les collectivités de montagne, ont augmenté leurs contributions;

i) Le nombre d'organisations et de particuliers s'occupant de la mise en valeur durable des montagnes a augmenté; de nouvelles initiatives ont été élaborées sur les montagnes, qui sont devenues une nouvelle composante des programmes normatifs;

j) L'application du chapitre 13 a été renforcée, des échanges de vues soutenus aux niveaux international, régional, national et local ayant révélé les lacunes dans les connaissances et permis de définir les méthodes de travail et les institutions requises;

k) L'alliance des organisations s'occupant de la mise en oeuvre du chapitre 13 s'est renforcée et élargie, consolidée en outre par la mise en place du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses;

l) Un engagement plus ferme et des ressources plus importantes sont accordés, à l'échelon mondial, à la mise en valeur durable des montagnes, dans le cadre d'un programme d'action largement soutenu que constitue le projet de Programme d'action de Bichkek pour les montagnes, ce qui devrait permettre d'atteindre les objectifs énoncés au chapitre 13 par des méthodes plus efficaces.

VI. Difficultés

33. Parvenu à la moitié de l'Année internationale de la montagne, on se rend compte que pour maintenir une action soutenue en faveur de l'application du chapitre 13, il faut surmonter les problèmes qui se posent au niveau de l'engagement des pays et de l'appui au partenariat.

a) **Engagement des pays.** Alors que l'appel à la création de comités nationaux pour la célébration de l'Année internationale de la montagne a suscité une réaction des plus encourageantes, nombre de pays montagneux n'ont pas systématiquement pris part à l'Année internationale de la montagne. Étant donné que les montagnes ne sont limitées par aucune frontière et que c'est aux pays eux-mêmes qu'il appartient d'appliquer des stratégies nationales de mise en valeur durable des montagnes, d'adopter à cet effet des politiques et des lois et de mettre en place des

mécanismes de rémunération pour les biens et services écologiques fournis par les régions montagneuses, il importe au plus haut point que les pays prennent part à l'action engagée durant l'Année internationale et y donnent suite afin de donner effet au chapitre 13. L'implication des pays plats est non moins importante en raison des liens qui les unissent aux pays accidentés, des flux d'investissement et d'autres facteurs qui font que les derniers ne peuvent assumer seuls la mise en valeur durable des montagnes. Nombre de pays ne disposent ni de la structure institutionnelle, ni des compétences ni des ressources financières voulues, et ont besoin d'une aide en matière d'éducation, de formation, de création de capacités, de services d'experts, de renforcement institutionnel et d'investissement;

b) **Appui au Partenariat.** Un partenariat renforcé et la mise en place du Programme d'action de Bichkek pour les montagnes pourraient faciliter l'application du chapitre 13. Pour être efficaces, ces dispositifs requièrent cependant une meilleure direction, des bases de données spécialisées sur les montagnes, une meilleure communication, un suivi plus strict, une plus grande transparence et une meilleure coordination. L'impulsion engendrée par l'Année internationale de la montagne n'a pas pu être pleinement mise à profit en raison de l'insuffisance de ressources. C'est un facteur qui continue de faire obstacle à l'application effective du chapitre 13 et à la préservation et à l'exploitation des résultats obtenus durant l'Année de façon générale. La montagne offre des ressources extraordinaires pour venir à bout des problèmes sociaux, écologiques et économiques dans le monde. Toutefois, leur exploitation durable requiert des investissements plus importants et mieux dirigés.

VII. Recommandations

34. Des progrès importants ont été faits dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, mais beaucoup reste à faire. Comme prévu, l'Année semble avoir déjà généré une action soutenue en faveur de l'application du chapitre 13. L'impulsion ainsi donnée devrait être maintenue si l'on veut consolider les acquis et en tirer parti. À cet égard, l'Assemblée générale pourrait envisager de recommander les dispositions ci-après aux gouvernements :

a) **Continuer d'appuyer la création de comités nationaux, de centres de coordination et**

d'autres mécanismes pour la mise en valeur durable des montagnes;

b) **Favoriser l'évolution des comités nationaux et des autres mécanismes mis en place pour l'Année internationale et les aider à passer de la célébration de l'Année à la définition d'objectifs et de stratégies pour la mise en valeur durable des montagnes;**

c) **Encourager les comités nationaux de l'Année internationale de la montagne à participer à la célébration de l'Année internationale de l'eau douce, 2003, pour tirer partie de la synergie que peuvent engendrer ces deux événements;**

d) **Encourager l'élaboration, au niveau national, de plans stratégiques, de politiques et de lois, de programmes et projets pour la mise en valeur durable des montagnes;**

e) **Faire en sorte que la mise en valeur durable des montagnes et l'échange d'informations sur les montagnes soient envisagées dans une optique transfrontière;**

f) **Appuyer l'élaboration et l'exécution de programmes de communication mondiaux, régionaux et nationaux afin de tirer parti de la prise de conscience et de la volonté de changement générés par l'Année internationale;**

g) **Appuyer les programmes de création de capacités et d'éducation afin de faire mieux connaître les meilleures pratiques suivies pour la mise en valeur durable des montagnes et les rapports qui existent entre les régions montagneuses et les zones de plaine;**

h) **Soutenir l'action du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses et l'application du Programme d'action de Bichkek pour les montagnes aux échelons international, régional et national, et rallier les organisations nationales à la cause;**

i) **Encourager les bailleurs de fonds et le secteur privé à investir dans la mise en valeur durable des montagnes;**

j) **Encourager les organismes des Nations Unies à mieux coordonner leur action afin d'améliorer la mise en oeuvre du chapitre 13;**

k) Promouvoir la création de bases de données consacrées à la montagne pour favoriser la recherche, la prise de décisions et la planification;

l) Appeler l'attention des organisations internationales associées à la mise en valeur durable des montagnes sur les besoins et les réalisations des pays.
